

DÉLIBÉRATION N° 2024-2025_043
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 17 décembre 2024

7 – Validation des points de la CFVU du 28 novembre 2024

Point n° 7.3 « Bornes de l'année universitaire 2025-2026 »

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 36	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 36	Abstention(s) : 0
Quorum : 18	
Membres présents : 15	Suffrages exprimés : 25
Membres représentés : 10	Pour : 25
Total : 25	Contre : 0

VU le code de l'éducation, et notamment ses articles L. 712-6-1 ;

VU la délibération CFVU_2024-2025_030 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent les bornes de l'année universitaire 2025-2026.

Pour la présidente et par délégation

Pascal FABRE
Vice-président conseil d'administration
Pour la Présidente et par délégation
Le directeur général des services

Thierry CAMUS

Annexe :

Annexe 7.3 Délibération CFVU_2024-2025_030_Bornes de l'année universitaire 2025-2026

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

**DELIBERATION N°2024-25_030
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 28 novembre 2024

7. Bornes de l'année universitaire 2025-2026

La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 13	Suffrages exprimés : 22
Membres représentés : 9	Pour : 22
Total : 22	Contre : 0

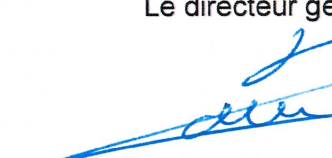
Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;


Vu les statuts de l'Université de Franche Comté notamment l'article 41.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur les bornes de l'année universitaires 2025-2026.

Besançon, le 28 novembre 2024

Pour la Présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
- Bornes de l'année universitaires 2025-2026

BORNES DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026¹

Vu les articles D612-2 du code de l'éducation et L412-8 du code de la sécurité sociale

L'inscription à l'université est annuelle. L'année universitaire est la période dans laquelle sont comprises les activités pédagogiques d'enseignement et de recherche de toutes natures (cours et stages) ainsi que la publication des résultats.

▪ **Début de l'année : lundi 1er septembre 2025**

Le 1er jour de présence des étudiants est le 1er jour de cours ou la date de la réunion de pré-rentrée lorsqu'elle existe. ▪ **Fin de l'année : lundi 31 août 2026**

Par exception, la dernière publication des résultats de l'année doit intervenir au plus tard le mercredi 30 septembre 2026 pour les épreuves ou jurys qui n'auraient pas pu être organisés avant le 31 août.

▪ **Durée de l'année : 10 mois d'études minimum (bourse) et 12 mois maximum (assurance accident du travail).**

Par exception, l'année universitaire des formations suivantes dépassent la durée de 12 mois et/ou les dates des bornes :

Composante	Diplôme	Année	Mention	Parcours type / pédagogique	Durée de l'année U	Date de début	Date de fin
------------	---------	-------	---------	-----------------------------	--------------------	---------------	-------------

¹ Les bornes de l'année universitaire des formations prévues à l'article L 613-2 du code de l'éducation relèvent de la délibération « Règle d'inscription aux diplômes d'établissement et préparations » Bornes de

UFR ST	Licence professionnelle	-	Métiers de l'industrie : mécatronique, robotique	Automatique et robotique industrielle pour l'assemblage	13 mois	01/09/2025	30/09/2026
UFR ST	Master	2 ^e année	Sciences de l'eau	Qualité des eaux, des sols et traitements	13 mois	01/09/2025	30/09/2026
UFR SANTÉ	PASS	-	-	Tous	12 mois	25/08/2025	31/08/2026
UFR SANTÉ	DFG en sciences médicales	2 ^e année	-	-	13 mois	15/07/2025	31/08/2026
UFR SANTÉ	DFG en sciences pharmaceutiques	2 ^e année	-	-	12 mois	18/08/2025	31/08/2025
UFR SANTÉ	DFG en sciences odontologiques	2 ^e année	-	-	13 mois	15/07/2025	31/08/2026
UFR SANTÉ	DFG en sciences maïeutiques	2 ^e année	-	-	13 mois	15/07/2025	31/08/2026
UFR SANTÉ	DFA en sciences pharmaceutiques	5 ^e année	-	Industrie	13 mois	01/09/2025	30/09/2026
UFR SANTÉ	Certificat de capacité d'orthophoniste	5 ^e année	-	-	14 mois	01/09/2025	31/10/2026
UFR SANTÉ	DES de médecine et FST	Toutes	Toutes spécialités et options	-	12 mois	02/11/2025	31/10/2026
UFR SANTÉ	DES de pharmacie cycle long	Toutes	Toutes spécialités et options	-	12 mois	02/11/2025	31/10/2026
UFR SANTÉ	DE infirmier pratique avancée	2 ^e année	Toutes spécialités	-	14 mois	01/09/2025	31/10/2026

UFR SANTE	DE ergothérapie	3 ^e année			15 mois	25/08/2025	30/11/2026
UFR SANTE	Psychomotricité	1 ^e et 2 ^e années			12 mois	28/08/2025	31/08/2026
UFR SANTE	Psychomotricité	3 ^e année			14 mois	28/08/2025	31/10/2026
UFR SANTE	Master 2 IS	2 ^e année	Ingénierie de la santé	INASYS	12 mois	01/09/2025	30/09/2026
UFR SANTE	Master 2 IS	2 ^e année	Ingénierie de la santé	OPTIMSYS	12 mois	01/09/2025	30/09/2026

PROFES

